

A notre clientèle

Lausanne, le 16 janvier 2014

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Nelson Mandela, le plus grand homme de la seconde partie du 20^e et du début du 21^e siècle, vient de nous quitter.

Les médias et les hommes politiques du monde entier ont loué son courage, sa résistance face aux plus forts et, surtout, son exceptionnelle capacité à pardonner.

Tous ont juré qu'ils s'inspireraient de son exemple. Cela n'a pas empêché le Président des Etats-Unis de se conduire comme un vulgaire collégien indiscipliné durant les funérailles de ce très grand homme. Et au même moment, son gouvernement, plus précisément ses autorités fiscales et judiciaires, bafouent sans vergogne des principes aussi fondamentaux de l'Etat de droit que la présomption d'innocence, la prescription ou encore la non-rétroactivité des peines.

Pratiquant systématiquement le chantage financier ("Soumettez-vous ou on vous interdira de travailler"), elles imposent le droit des Etats-Unis à l'extérieur même de leurs frontières : c'est le droit du plus fort qui prévaut (das Faustrecht).

Et ça marche, vu le manque de courage civil, de détermination et de solidarité des opposants.

Qu'on en juge : dans le dernier accord conclu entre la Suisse et les Etats-Unis, ces derniers ont réussi à obtenir le renversement du fardeau de la preuve ; ce n'est pas aux autorités américaines à prouver la culpabilité des banques suisses, mais à ces dernières de prouver leur innocence. On croit rêver : mais non.

L'Histoire (avec un grand H) ne fait en somme que se répéter. En 1853 déjà, le philosophe Friedrich Engels écrivait ceci dans le Daily Tribune of New York : "Tout Etat opiniâtre et arrogant arrive à obtenir ce qu'il veut des Suisses". (Note 1).

Ce n'est certes pas élogieux pour notre pays, mais ce constat n'a pas pris une ride si on l'applique à Mme Widmer-Schlumpf et à ses proches collaborateurs du Département des Finances.